nement, sa fructifie. Une telle conception procéderait d'une grave erreur et tendrait à faire sortir la rationalisation de son domaine propre, de son rôle qui est la création de plus de richesse, la production de plus de biens consommables, pour en faire un ordre moral et social, un foyer de justice et de paix.

Les commandements de la morale sont supérieurs à toutes les circonstances de temps, de milieu, à toutes les contingences économiques. Ils peuvent encourager ce qui serait une vraie, complète, intelligente rationalisation, mais ils la dominent toujours et c'est à elle à se subordonner entièrement à eux.

Il est quelque chose de plus grave que ces illusions, c'est la carence de la rationalisation devant deux grands problèmes qui la débordent: 1° Elle ne peut empêcher que la conquête du monde ne soit l'enjeu de luttes sans merci et ne fasse la fortune de quelques potentats aux dépens de la multitude; 2° Elle reste étrangère aux corps sociaux dont ne peuvent se passer les agents humains de la production. Toute la vie sociale ne peut, en effet, se dérouler dans l'entreprise; au-delà de l'entreprise il y a le mouvement syndical, les ententes patronales, etc...

On voit par là que la rationalisation, pas plus qu'elle n'énonce la loi morale, ne saurait définir l'ordre social et créer ses assises.

A côté de ces lacunes, la rationalisation présente des dangers. M. Eugène Duthoit, avec une science qui montre combien il a poussé à fond son étude, les passe en revue. C'est d'abord celui d'une production trop abondante, dépassant les besoins de la consommation. Le remède à cette rationalisation déréglée serait: l'accroissement de la population; une participation plus large des classes déshéritées au bien-être nécessaire à la vertu; l'introduction d'habitudes de vie plus hygiéniques et plus saines dans les pays neufs.

La rationalisation ne va-t-elle pas, de plus, mécaniser au-delà de toute mesure le travail de l'homme, le sevrer des joies de l'instinct créateur? La question est controversée.

Mais voici un autre danger, celui de chômage. N'est-ce pas une conséquence fatale de la rationalisation, qui tend à épargner tout gaspillage de forces et fait exécuter par un seul ouvrier ou employé, grâce à de méthodiques consignes, ce que plusieurs faisaient autrefois?

Enfin, on peut craindre que l'art soit détrôné par une production uniformisée, en série. Cette délicate question doit être résolue par une distinction qui, devant l'essor de la production « quantitative », sauvera la production « qualitative ».

Conditions à remplir pour que la « rationalisation » soit un vrai progrès

Ainsi, le programme de la rationalisation présente quelques points délicats qui rendent son application conditionnelle et, avant de pouvoir dire qu'elle est un progrès, trois questions se posent:

Les biens matériels que fournit la production sont-ils des moyens ou une fin?

Quelle place occupent-ils dans la hiérarchie des biens? A qui sont-ils destinés?

A ces questions la morale catholique répond avec une netteté singulière.

Les biens utiles à la conservation, à l'entretien, à l'agrément de la vie ne sont que des moyens; s'ils étaient une fin, la concupiscence, qui allume les haines et les conflits, n'aurait plus de frein.

Dans la hiérarchie des biens, les biens matériels n'occupent pas la première place, car les satisfactions qu'ils procurent ne sont que des moyens par rapport à la fin véritable et suprême.

Enfin, si l'on regarde leur usage, ces biens sont, non pas privés, mais communs, chacun étant tenu d'en faire part facilement aux autres dans leurs nécessités.

Ces principes aident à comprendre à quelles conditions sera vraiment « rationnel » le régime de la production et comment la rationalisation doit se dépasser elle-même sous le signe d'une discipline plus haute.

Bien incomplète est une rationalisation qui se contente de régler la fabrication et les techniques commerciales et qui ne va pas jusqu'à discipliner la puissance qui domine aujourd'hui toute production: celle de l'argent et du crédit. Soumettre des opérations de crédit, par le moyen d'institutions appropriées, à une norme de justice et aux exigences du bien commun; rendre effectives la responsabilité du capital, la juste mesure et la discipline du profit, voilà l'objet d'une rationalisation qui ne s'arrêterait pas à la surface des choses.

Il lui faudrait encore répartir selon l'ordre les activités productives, en assurant la primauté des plus nécessaires. Orienter les hommes, par le moyen d'une éducation appropriée et d'une sage discipline, vers les tâches qui importent le plus au bien commun, c'est sagesse. Il n'est pas rationnel que tant d'hommes désertent la terre et que ce soit le financier qui tienne les leviers de commande de l'activité générale.

Vouloir « la plus grande production possible » c'est prévoir un accroissement du pouvoir de consommation des masses.

Qu'est-ce qui élargit vraiment ce pouvoir?

L'esprit de jouissance? Il ne le fait que temporairement et finit bien vite, en ruinant la santé et la vie, par rétrécir les débouchés qu'il avait paru ouvrir.

Ce qui étend le pouvoir de consommation des masses c'est le don de la vie, généreusement offert selon les lois du mariage; c'est la justice sociale qui crée des institutions favorables aux classes moyenne et populaire; c'est la charité qui secourt la détresse jusque dans les cas individuels et accidentels que n'atteint pas le jeu des institutions.

Là où règnent justice et charité, les rendements que donne la rationalisation la plus poussée ne sont pas excessifs; on ne rationalise jamais trop.

En terminant sa magistrale étude, M. E. Duthoit conclut, qu'avec l'aide du catholicisme et avec cette aide seulement, la rationalisation peut être un véritable progrès et aider l'homme à parvenir à son immortelle destinée.

Les fins de la production et du travail dans l'ordre chrétien

par le R.P. Gillet

La tâche du R. P. Gillet, maître en théologie et Provincial des Dominicains est de définir l'ordre social chrétien et d'établir, en conformité avec cet ordre, les vraies fins de la production et du travail.

Certains voudraient, dit-il, que l'Eglise, chargée uniquement des intérêts spirituels de ses membres, se désintéressât de tout ce qui, de près ou de loin, touche à leurs intérêts matériels.

Cette façon d'envisager les choses dénote une incompréhension totale de la nature et des exigences de la vie chrétienne. Il est vrai que la grande affaire pour un chrétien, c'est de connaître Dieu, de l'aimer, de le servir.

Il ne peut sûrement pas y arriver sans le secours de la société religieuse, spirituelle qu'est l'Eglise, qui met à la disposition de chacun de ses membres son Dogme, sa Morale, son Culte, — c'est-à-dire son Bien commun et surnaturel.

Mais le peut-il sans le secours de la société civile, et par conséquent sans la participation au Bien commun dont elle dispose en faveur de tous les citoyens? Pour répondre à cette question, il n'est que de rappeler deux vérités expérimentales, et de les rapprocher. La première est qu'on ne peut pas se flatter de vivre en chrétien sans vivre ou mourir en honnête homme, puisque la grâce, loin de détruire la nature, la perfectionne. La seconde est que l'homme a autant besoin de la société civile pour vivre d'une façon digne de la personne humaine, que le chrétien a besoin de l'Eglise pour vivre chrétiennement. Il s'ensuit que le rapport de la société civile à la société religieuse est du même ordre que celui de l'homme au chrétien; c'est un rapport de subordination, s'il est vrai que la fin surnaturelle du chrétien l'emporte sur la fin de l'homme, et s'il est vrai en outre que ces deux fins, loin de se contredire, se complètent. On ne peut pas plus séparer la société civile de la société religieuse qu'on ne peut séparer l'homme du chrétien. Ainsi donc l'Ordre social chrétien embrasse tout. Si le spirituel relève directement de l'Eglise, le matériel en relève indirectement par les rapports étroits qu'il soutient avec le spirituel.

Si la Production, comme son nom l'indique, consiste, grâce aux forces combinées et organisées de la nature, du travail et du capital, à enrichir matériellement le Bien commun de la société, à y [illegible] les richesses, elle doit avoir pour fin elle-même du Bien commun, à savoir d'assurer le bien-être ou le mieux-être des membres de la société.

Mais de quel bien-être s'agit-il? L'Eglise ne peut l'entendre que d'un bien-être qui soit une des conditions du bonheur surnaturel, tel que celui qui résulte de la satisfaction en ce monde et dans l'autre des besoins les plus profonds de l'homme, ceux du cœur et de l'intelligence. Le libéralisme économique, le socialisme lui-même sont condamnés par l'Eglise, dans la mesure où ils assignent pour fin unique à la Production et au Travail les biens matériels. En ce qui concerne la rationalisation, l'Eglise n'en est pas l'ennemie, bien au contraire. Tout ce qui, sous ce nom et ceux de taylorisme, fayolisme, fordisme, standardisation, normalisation, peut contribuer à l'amélioration du sort de l'ouvrier, elle l'approuve et l'encourage. Mais d'avance elle réprouve tout ce qui, du fait d'une conception matérielle de la Production, enlèverait au travail, avec ses qualités professionnelles, sa valeur humaine, réduirait plus ou moins l'ouvrier à l'état d'automate. Etre heureux, pour l'Eglise, c'est, à la faveur d'un certrin bien-être et d'un bien-être certain pour tous, pouvoir, parmi les distractions les plus hautes et les plus légitimes, mener sa vie d'intelligence et de cœur comme il convient à des hommes et surtout à des chrétiens, en remplissant tous ses devoirs, en pratiquant la vertu, en fondant un foyer chrétien, en élevant chrétiennement ses enfants.

LE DÉJEUNER EN COMMUN

Une des curiosités de la Semaine sociale est le repas en commun qui réunit chaque jour à midi, plusieurs centaines de ses auditeurs et auditrices.

Il a eu lieu hier sous la présidence de Mgr Boucher, représentant le cardinal Binet et Mgr Richard, évêque de Nice; de Mgr Dubourg, évêque de Marseille.

Des toasts, dont le premier fut porté par M. Eugène Duthoit, ont exprimé la gratitude que mérite la Commission locale de la Semaine sociale, spécialement M. Georges Mairos et M. le chanoine Simonin, pour l'heureuse organisation et l'intelligente « rationalisation » des travaux de la Semaine et ont célébré l'étroite union de la Semaine sociale avec la hiérarchie catholique et spécialement avec le Pape Pie XI.

A l'issue du déjeuner, le premier exposé documentaire a été fourni par M. Llouville, président de l'Union sociale des ingénieurs catholiques, qui présenta le programme, les méthodes d'action professionnelle, morale et sociale de l'Union qu'il préside.

Ainsi, bien différente des congrès verbeux, la Semaine sociale est essentiellement un enseignement supérieur qui sait joindre l'étude concrète de la réalité expérimentale à la démonstration abstraite des principes. Elle est fidèle à la devise de l'école lyonnaise qui lui a donné naissance « La science pour l'action ».

L'entreprise industrielle d'aujourd'hui : sa structure économique

par M. René Lemaire

M. René Lemaire, industriel, l'auteur d'un livre très apprécié sur « Le mariage civil et le divorce », rappelle ce qu'est la structure économique de l'entreprise industrielle moderne.

La concentration industrielle, dit-il, est un phénomène trop connu pour qu'il soit nécessaire d'y insister longuement. Est-elle aussi absorbante que le donne à penser au premier abord la considération des masses ouvrières groupées, en certaines grandes villes ou en certains centres industriels, charbonnages, tissages, forges et aciéries, constructions mécaniques, autour d'installations et d'outillages formidables? L'examen des faits et des statistiques s'accorde à faire reconnaître qu'il subsiste en France une petite et moyenne industrie, un petit et un moyen commerce, relativement très importants... A la loi de la concentration, que la production subit de plus en plus, s'oppose, de la part de la consommation, une autre loi inéluctable, à laquelle la production doit se soumettre pour écouler ses objets, c'est celle du client « servi » et bien servi... La grande industrie ne put se passer des prolongements locaux de la petite et moyenne industrie...

La concentration machiniste et capitaliste se double très souvent d'un autre fait: l'intégration, — on a désigné par ce vocable la réunion, sous une même direction, des entreprises diverses concourant à l'établissement d'un même produit final...

Mais il n'est point que par le travail en grandes séries qu'on puisse rechercher l'économie... Aussi bien dans le travail « sérié » que dans le travail non sérié, le prix de revient peut être affecté, dans une proportion souvent insoupçonnée, par le gaspillage même involontaire de matières, les pertes de temps, l'utilisation insuffisante des moyens dont on dispose, leur ordonnancement inopportun. Rechercher en tous ces points et d'autres encore l'optimum réalisable, ce sera l'objet de la taylorisation ou organisation scientifique du travail...

Et sans vouloir tout décrire de l'organisation scientifique du travail, nous devons considérer spécialement cette méthode si nouvelle et si intéressante du « travail à la chaîne », qui va se retrouver de plus en plus, et un peu partout, dans l'entreprise industrielle moderne...

Un dernier trait, s'accusant aussi chaque jour davantage: la tendance à ce qu'on a appelé la normalisation ou standardisation — c'est-à-dire la réduction des productions, après entente entre les producteurs d'une même nation ou même de plusieurs nations, pour conserver seulement quelques types, en nombre limité, présentant partout les mêmes caractéristiques principales...

Par ailleurs, si l'on veut bien s'appliquer à mettre de l'ordre moral et chrétien dans le travail « rationalisé » de notre époque contemporaine, ce sera sûrement plus facile d'aboutir au moins à quelques résultats partiels, que s'il s'agissait encore de la production brutale et massive du siècle dernier... Tout ce que nous avons pu voir et entendre récemment, en fait d'organisation scientifique du travail, montre que si de ce côté-là les préoccupations morales, sociales, humaines et chrétiennes sont encore loin d'être ce que nous voudrions qu'elles fussent, à tout le moins y a-t-il de belles possibilités... L'évolution de l'entreprise industrielle moderne peut être envisagée sans pessimisme, aussi bien pour le consommateur que pour le producteur, et la diffusion des idées sociales catholiques peut exercer, sur ce terrain-là, une influence directe, effective, remarquablement utile et opportune.

L'Eglise et le progrès économique

par M. l'abbé J. Poncheville

Lundi soir, en l'église métropolitaine Saint-Jean, en présence d'une affluence considérable a eu lieu la grande cérémonie d'ouverture.

Au cours du Salut solennel qui marque chaque année la première journée de la Semaine Sociale, notre éminent concitoyen, M. l'abbé Thellier de Poncheville a prononcé le sermon d'usage.

Avec la lumineuse éloquence qu'on lui connaît, il a parlé de l'Eglise et du progrès économique. Il a montré que, quoi qu'en disent ses détracteurs, l'Eglise n'a jamais été l'ennemie du progrès. Bien mieux, elle en fut souvent l'animatrice.

Cette première journée dont les résultats seront si féconds, s'est terminée par la bénédiction du Très-Saint-Sacrement.

L'horrible assassinat de la petite Jacqueline Bigogne

Paris, 29 juillet. — Sydney-James Harle, l'Anglais meurtrier de la petite Jeannine Bigogne, a été interrogé par M. Mongeot juge d'instruction, en présence de son avocat.

Invité à faire le récit du crime, l'assassin a répondu qu'il ne se rappelait rien. Il n'aurait pris conscience de l'horreur de son acte que lorsqu'il se serait trouvé en face du petit cadavre: c'est alors, qu'affolé, dit-il, il le dissimula tout d'abord sous son lit, puis se décida à s'en débarrasser en le cachant dans une valise qu'il abandonna sur un quai à Asnières.

Sur la demande des avocats, M. Mongeot a désigné trois médecins aliénistes, les docteurs Truelle, Rogue de Fursac et Genil-Perrin, pour examiner le meurtrier au point de vue mental.

Le nouveau ministère Briand

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

M. Briand à l'Elysée

« Mon Cabinet est tout fait. »

M. A. Briand quitte à 12 h. 15 le Quai d'Orsay, pour se rendre à l'Elysée mettre le président de la République au courant de ses démarches. M. A. Briand traversant le groupe nombreux des journalistes, leur déclare:

— Je vous avais indiqué, hier, que j'allais m'efforcer d'élargir la combinaison ministérielle en raison des circonstances en gardant comme base de mon Cabinet, mes collaborateurs en fonction. J'espérais, en faisant ce qui avait été dans la pensée de M. R. Poincaré lui-même et ce qui avait été réalisé dans son premier Cabinet, obtenir le concours de MM. Herriot, Daladier et d'un certain nombre de leurs amis comme sous-secrétaires d'Etat et de plusieurs autres comme MM. Paul Reynaud, Champetier de Ribes, Piétri, ce qui aurait permis de faire entrer dans la majorité des éléments dont on sent l'absence, étant donné que le gouvernement doit résoudre des problèmes particulièrement importants. Je ne me suis pas adressé aux personnes, et je n'ai tenté aucune espèce d'entreprise de division. C'est aux chefs de groupe que je me suis adressé. MM. Daladier et Herriot n'ont dit qu'ils allaient faire part à leurs amis de mes propositions. La réunion de leur groupe a eu lieu ce matin. Ils sont revenus disant que leur parti avait considéré qu'il n'était pas possible pour le moment présent de participer au gouvernement, étant donné qu'il ne s'agissait que de s'ajouter à un gouvernement déjà formé, faisant noyau et qu'ils préféraient rester à l'écart.

» Dans ces conditions, ma tâche se trouve simplifiée. Je regrette de n'avoir pas pu élargir mon Cabinet, mais j'espère que cela n'empêchera pas l'élargissement de la majorité. Mon Cabinet est donc tout fait et reste tel qu'il est, avec cette différence qu'il n'a plus à sa tête mon ami Raymond Poincaré, ce qui lui enlève une force. Je réunirai mes collaborateurs cet après-midi. »

En sortant de l'Elysée, où il était venu rendre compte à M. Doumergue de ses démarches de la matinée, M. Briand a déclaré:

— Je réunirai mon équipe cet après-midi et je reviendrai avec elle, à l'Elysée, à cinq heures. Les noms de mes collaborateurs figureront demain, au « Journal Officiel ».

Le Président de la République reçoit le nouveau ministère...

Paris, 29 juillet. — M. Briand, qui avait reçu samedi soir du président de la République, la mission de constituer le nouveau Cabinet, a présenté ce soir, à 18 h. 30, ses collaborateurs à M. G. Doumergue.

Tous les ministres et sous-secrétaires d'Etat du Cabinet démissionnaire conservent leurs portefeuilles. M. A Briand exercera la présidence du Conseil en remplacement de M. R. Poincaré, tout en continuant à diriger le département des Affaires étrangères.

...et préside le premier Conseil des ministres

M. Doumergue a présidé le Conseil des ministres à l'Elysée, à 18 h. 30. A l'issue de ce Conseil qui s'est terminé à 19 heures, M. A. Tardieu, ministre de l'Intérieur, a dicté à la Presse le communiqué suivant:

« M. Briand, président du Conseil, a présenté au président de la République les membres du gouvernement. Le Conseil des ministres a décidé de prier les présidents du Sénat et de la Chambre de bien vouloir convoquer pour mercredi à 15 heures, les deux Assemblées. Un Conseil des ministres aura lieu mercredi matin, à 10 heures, à l'Elysée. »

La composition du ministère est favorablement accueillie au Parlement

Paris, 29 juillet. — Il y avait peu de sénateurs cet après-midi, dans les couloirs du Luxembourg. On commentait très favorablement la décision prise ce matin par M. Briand, de se représenter devant les Chambres sans avoir en rien modifié la composition du Cabinet précédent.

Après le refus à ses offres par le parti radical-socialiste, on pensait que le groupe radical-socialiste de la Chambre, bien que n'étant pas représenté au sein du gouvernement, accorderait son appui à M. Briand, la politique extérieure préconisée par le nouveau président du Conseil ayant toujours reçu l'approbation des groupes de gauche.

Enfin, on s'accordait à dire que la période des vacances s'ouvrirait très probablement d'une façon définitive dès la fin de cette semaine au plus tard.

A la Chambre, la reconstitution du ministère a été en général fort bien accueillie par les députés de la majorité. On s'accordait à penser que M. A. Briand retrouverait dans tous les groupes de l'Assemblée qui avaient soutenu M. Poincaré, à peu près les mêmes suffrages que son prédécesseur. Ces groupes étant décidés à permettre au plus tôt au président du Conseil de se rendre à la conférence de La Haye dont l'ouverture est proche.

On estimait qu'aussitôt après la lecture de la déclaration ministérielle, le Gouvernement pourrait obtenir sans difficulté, de la Chambre, l'ajournement des interpellations.

La majorité gouvernementale

On ne peut prévoir quelle sera exactement la majorité que M. A. Briand recueillera puisque le groupe radical-socialiste n'a pas encore arrêté définitivement sa politique. Il est néanmoins probable qu'à la suite de la décision prise cet après-midi par ce groupe de ne pas voter pour le Cabinet, il n'y aura pas plus de quinze ou vingt de ses membres qui lui accorderont leurs suffrages. Une fraction à peu près équivalente pourrait éventuellement être amenée à voter contre le ministère; environ 75 autres radicaux s'abstiendraient. Dans ces conditions, la majorité gouvernementale dépasserait largement 300 voix et l'opposition se trouverait réduite à 150 voix environ.

L'attitude des groupes parlementaires

Le refus des radicaux-socialistes de participer au pouvoir

On a vu plus haut le refus des radicaux socialistes d'entrer dans le nouveau Cabinet. Voici, à ce sujet, l'ordre du jour voté par le groupe radical-socialiste, réuni lundi matin sous la présidence de M. Daladier:

« Le groupe, saisi des propositions faites par M. Briand d'adjoindre au ministère certains de ses membres, en qualité de ministres d'Etat, sans portefeuille, a décidé à l'unanimité qu'il n'y avait aucune raison sérieuse d'augmenter le nombre des membres du gouvernement par la création de ministres d'Etat dont la présence ne modifierait pas l'orientation politique du ministère et ne permettrait pas au parti radical-socialiste de réaliser les réformes démocratiques qu'il considère comme indispensables. Le groupe se réserve d'examiner dans une prochaine réunion, la situation qui résultera du dénouement de la présente crise. »

Le groupe radical-socialiste a repris à 17 heures ses délibérations sur l'attitude qu'il prendra à l'égard du Cabinet. Après un assez long échange d'observations, le groupe a décidé de ne pas voter pour le gouvernement. Un second vote sur le point de savoir si le groupe s'abstiendrait ou voterait contre, ayant donné un résultat douteux, une nouvelle réunion aura lieu soit demain, soit mercredi matin, pour arrêter définitivement la position du groupe avant le débat sur la déclaration ministérielle.

MM. Dalimier et André Marie ont été chargés de déposer une demande d'interpellation sur la politique générale du gouvernement.

Chez les modérés

Les groupes modérés, parmi lesquels l'Union républicaine démocratique, ont maintenu leur point de vue favorable à la constitution d'un ministère de concorde républicaine destiné à permettre à M. A. Briand de représenter, avec autorité, la France à la Conférence internationale.

Le bateau ministériel

Précisant l'orientation de ses négociations, M. Briand a fait les déclarations suivantes:

— J'aime beaucoup, pour exprimer ma pensée, employer des formules de marine...

Un bateau a été affrété pour une mission importante et déterminée, comportant plusieurs escales: escale du redressement du franc, escale de la stabilisation, escale de la ratification, escale de la paix.

Le bateau a touché trois ports. Au moment où il allait partir pour la dernière escale, le capitaine tomba soudainement malade. Est-ce une raison pour arrêter le bateau et débarquer tous les marins? Non, n'est-ce pas!

Quelqu'un doit prendre la barre de commandement. Elle m'est confiée... Alors, je me souviens que, au début, des radicaux étaient avec nous, qui nous ont quittés après la seconde escale. Je me souviens qu'il n'a pas dépendu du capitaine qu'ils nous abandonnassent. Je sais même qu'il regrettait leur absence.

Alors, il ne m'est pas défendu, n'est-ce pas, d'essayer, avant le départ, de renforcer l'équipage, d'améliorer l'outillage... C'est à cette besogne que je m'emploie avec la ferme intention de réussir. La dernière escale atteinte, rien ne nous empêchera de mettre sac à terre.

L'inscription des travailleurs aux Caisses d'assurances sociales

La mutuelle « La Famille » nous prie d'insérer:

Tous les travailleurs salariés de 13 à 60 ans, les artisans, les commerçants, les ménagères femmes d'ouvriers de moins de 50 ans, doivent savoir qu'il est très urgent qu'ils s'inscrivent à la Caisse d'Assurances sociales de leur choix avant le 5 août s'ils ne veulent pas être inscrits d'office dans une caisse administrative inconnue, ce qui arrivera fatalement s'ils n'ont pas exprimé leur choix pour le 5 août.

Ils peuvent s'inscrire d'urgence à « La Famille ». Ils trouveront tous renseignements et bulletins d'adhésion au Secrétariat, 36, rue des Carliers, Tourcoing (Téléph. 18.43) (Bien noter la nouvelle adresse) ainsi d'ailleurs qu'auprès des secrétaires des 150 sections locales.

« La Famille » est la plus forte Caisse mutualiste du Nord. Sa conception familiale de la mutualité lui a valu partout l'accueil le plus chaleureux et les plus beaux succès. Elle groupe 21.000 inscrits, et ce chiffre croît tous les jours.

Futurs assurés des Assurances sociales, inscrivez-vous tous à « La Famille »: il ne vous en coûtera qu'un franc.

Le lock-out dans les filatures britanniques laissera sans travail 500.000 ouvriers

Londres, 29 Juillet. — Aucun accord n'étant intervenu entre les propriétaires et les ouvriers de l'industrie du coton, cinq cent mille ouvriers seront sans travail à partir de demain.

On annonce que les négociations seront reprises à la fin de la semaine prochaine.

Une dizaine de soldats sont blessés dans un déraillement, près de Nice

Nice, 29 Juillet. — Un fourgon du train de voyageurs qui quitte Nice à 7 h. 20 pour Breil a déraillé en gare de Peille. Une dizaine de soldats ont été blessés. Un officier, le lieutenant Uillaud du 8e B. T. I. en garnison à Toulon a du être transporté à l'hôpital militaire de Nice.

LE PARRICIDE D'HÉRIN

La mère de Lucienne Haubart est de nouveau interrogée

Un entretien des plus importants a eu lieu lundi matin dans le cabinet de M. Hude, procureur de la République à Valenciennes, et MM. Peyroussière, Marcani et Lecal, de la brigade mobile de Lille. Le distingué magistrat n'a pu que les féliciter de la réussite de l'opération qu'ils menèrent lundi à Dunkerque.

Dans l'après-midi ils se rendirent chez la dame Haubart, mère de Lucienne, qui demeure toujours Cité des Glacis.

La dame Haubart parut étonnée des révélations faites par sa fille. Mais elle se rendit à l'évidence lorsque les enquêteurs lui montrèrent le procès-verbal signé par sa fille.

Tout d'abord elle ne paraissait guère disposée à parler. Mais pressée de questions, elle récédita un certain nombre de déclarations qu'elle avait faites au début de l'enquête.

— Et la combinaison de votre fils? demanda M. Peyroussière. (On sait que Deglave portait des vêtements « de dimanche » lorsqu'il fut arrêté et qu'on ne put en découvrir aucun portant des traces de sang). De là à penser que Deglave dut revêtir une « salopette », il n'y a qu'un pas.

— Je croyais, répondit la dame Haubart, qu'au cours de la perquisition opérée par la police, on l'avait emportée. Toujours est-il que je ne la retrouvai plus le lendemain du crime d'Hérin.

Si Deglave l'a emportée où s'en est-il débarrassé?

Le soir du crime Deglave partit de la maison de Lulu vers 21 h., pour rencontrer, dit-il, alors, un individu qui devait lui procurer du travail.

Il rentra vers minuit et ne sait rien de la conversation de Deglave avec sa fille qui l'attendait.

« Lulu » avait été invitée à se rendre hier, lundi matin, au Parquet de Valenciennes. Elle n'a pas cru devoir se déranger. MM. Mariani et Lecal sont partis lundi soir pour Dunkerque avec mission de la ramener.

Une femme, mère de huit enfants, est blessée d'un coup de fusil à Bruay-sur-Escaut

Lundi matin, vers 2 h., un drame a failli se produire à Bruay-Thiers, un de ces drames de l'inconduite trop fréquents de nos jours. Le sieur Emile Wilbert, âgé de 29 ans, mineur, à Escaupont, est l'ami de la femme Sizaire, née Emilia Desmet, âgée de 32 ans, mère de huit enfants, demeurant à Thiers. Tous les dimanches et jours de fête celle-ci va aider la dame Decroix, cabaretière près le passage à niveau de Thiers. Dimanche lorsque les consommateurs se furent retirés la cabaretière et son aide prirent un repas dans la cuisine. Il était environ deux heures.

Tout-à-coup une détonation retentit. Une vitre vola en éclats et la femme Sizaire poussa un cri de douleur. Elle venait d'être atteinte à la tempe; mais sa blessure ne présentait heureusement pas de gravité. On chercha dans la cour du cabaret et au-delà mais on ne vit personne.

Les gardes furent avisés, puis la gendarmerie d'Anzin. Les soupçons se portèrent aussitôt sur Wilbert dont les propos avaient dévoilé les intentions. On le savait d'ailleurs en possession d'un fusil et, dimanche, il avait déclaré à un de ses camarades: « Tu entendras parler de moi aujourd'hui » et, en même temps, Wilbert montrait son fusil.

On lui conseilla de rentrer à Escaupont, mais il revint dans la nuit, se posta dans la cour du cabaret Wilbert, attendit que les deux femmes fussent attablées et fit feu. La dame Sizaire n'a échappé à la mort que parce que le projectile fut arrêté par l'un des bois de la fenêtre.

Wilbert, appréhendé lundi, a été conduit au Parquet de Valenciennes.

La tempête sur le pas de Calais

Une violente tempête de vent d'Ouest sévit depuis hier matin sur tout le pas de Calais. La mer, dans le détroit, est démontée.

Un avion de transport, parti de Londres, ce matin, à 5 heures, avec un chargement de journaux anglais, a dû faire un atterrissage forcé à 6 h. 30, à Wandrille, près de Montreuil-sur-Mer. Il s'est brisé. L'équipage est indemne et l'accident se borne à des dégâts matériels.

UNE TENTATIVE DE MEURTRE A HERSIN-COUPIGNY

Un mineur, Augustin Peugnier, âgé de 47 ans, nourrissait des rancunes de jalousie et de rivalité à l'égard d'Alexandre Becquet, 51 ans, ouvrier mineur; il se présenta à son domicile dans la soirée, au hameau du Gavion. Peugnier, se vit refuser l'entrée de la maison par Becquet, qui tira dans sa direction une balle de revolver qui l'atteignit au côté gauche de la poitrine.

Les jours du blessé ne paraissent pas en danger.

Becquet a été arrêté par la gendarmerie et déféré au Parquet de Béthune.

La nouvelle mairie de Quesnoy-s/-Deûle a ouvert ses bureaux hier lundi

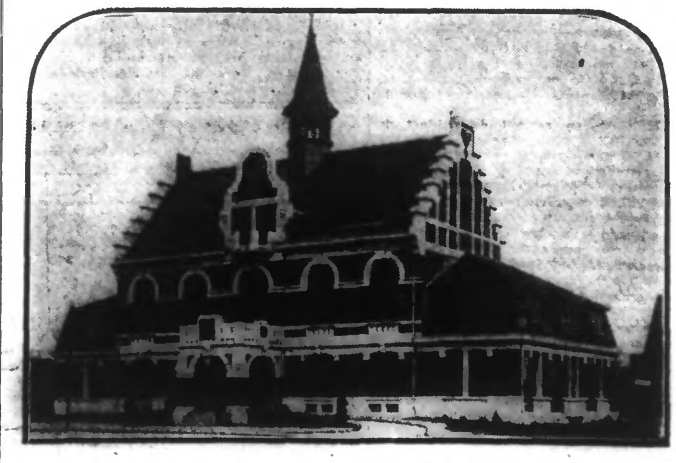

LA NOUVELLE MAIRIE DE QUESNOY-SUR-DEULE

Depuis deux ans déjà, la population quesnoysienne voyait avec satisfaction s'élever la nouvelle Mairie. Puis, tout-à-coup, la marche des travaux se ralentit, au point que certains jours, le chantier se trouvait complètement désert. On désespérait de voir la Mairie s'ouvrir un jour lorsque la physionomie des choses se trouva complètement changée.

En effet, à la suite des élections dernières une nouvelle municipalité active, prit la direction des travaux qui avancèrent dès lors avec rapidité.

Déjà, nous avons pu entretenir nos lecteurs des efforts accomplis par les édiles quesnoysiens qui poussèrent activement les travaux du nouvel hospice, dont l'ouverture est imminente. Hier lundi, les bureaux de la Mairie ont été définitivement transférés au nouvel Hôtel de Ville, dont nous reproduisons aujourd'hui la photogravure.

Le nouveau bâtiment est l'œuvre de M. Lepercq, architecte de la commune, diplômé par le Gouvernement.

Tous les services municipaux et cantonaux y sont concentrés. En effet, les bureaux du juge de paix, de la police, du receveur municipal, du service des pompiers ont été installés dans le nouvel édifice, de façon à rendre plus faciles les accès aux différents services.

Depuis lundi, les bureaux sont ouverts régulièrement de 8 h. à midi et de 14 h. à 16 heures.

Dernière Heure

La déclaration ministérielle

Paris, 29 juillet. — Le nouveau Gouvernement, comme on le sait, se présentera devant les Chambres dès mercredi prochain. Suivant l'usage la lecture de la déclaration ministérielle sera suivie d'un débat sur la politique générale du nouveau Cabinet.

M. Briand et ses collègues paraissent résolus à ne pas laisser s'instituer d'autre débat. Le président du Conseil s'opposera notamment à la discussion des projets de loi sur les dégrèvements d'impôts et sur l'amnistie en Alsace-Lorraine. Il indiquera très nettement qu'après le vote qui suivra la discussion de l'interpellation, il prononcera la clôture de la session parlementaire.

Dans ces conditions, il est vraisemblable que les Chambres pourront s'ajourner dans la soirée de mercredi.

M. Briand va rédiger la déclaration ministérielle qui sera très courte et qui traitera presque exclusivement les problèmes de politique étrangère. Ce document sera définitivement approuvé au cours du Conseil des ministres de mercredi matin.

La carrière politique de M. Briand

Paris, 29 juillet. — A l'heure où M. Briand vient de constituer le nouveau ministère, il est intéressant de relever les dates où le président du Conseil se vit confier, au cours de sa carrière politique, les lourdes charges du pouvoir. M. Briand a été dix fois président du Conseil. Il a occupé également dix fois le poste de ministre des Affaires étrangères. Au total, il a été ministre dix-huit fois.

C'est le 14 mai 1906 que M. Briand est devenu ministre de l'Instruction publique pour la première fois. Il l'est resté dans le cabinet Clemenceau, du 25 octobre au 20 juillet 1909. Le 24 juillet 1909, M. Briand devint pour la première fois président du Conseil, ministre de l'Intérieur. Il reprit la présidence du Conseil et le ministère de l'Intérieur le 3 novembre 1910 et le 27 janvier 1911, puis le 21 janvier 1913 et le 18 février 1913.

Le 29 octobre 1915, il revint comme président du Conseil et, pour la première fois, comme ministre des Affaires étrangères. Le 12 décembre 1916, le 16 janvier 1921, le 28 novembre 1925, le 3 mars 1926 et le 25 juillet 1926, il resta au Quai d'Orsay et président du Conseil.

M. Briand a également été ministre de la Justice dans le cabinet Poincaré du 14 janvier 1912 au 18 janvier 1913, puis dans le cabinet Viviani du 26 août 1914 au 29 novembre 1915 et de nouveau ministre des Affaires étrangères le 17 avril 1925 et le 29 octobre 1925, sous les ministères Painlevé. Il fut encore appelé à ce poste sous les deux ministères Poincaré, le 23 juillet 1926 et le 11 octobre 1928.

En constituant le nouveau ministère, M. Briand devient donc pour la onzième fois chef du Gouvernement; pour la onzième fois ministre des Affaires étrangères; ministre pour la dix-neuvième fois.

Six cents communistes allemands tentent de pénétrer en Belgique

Ils sont refoulés par la gendarmerie

Bruxelles, 28 juillet. — La « Libre Belgique » publie une dépêche de Verviers annonçant qu'au cours d'une fête d'aviation qui avait lieu hier, dimanche, dans l'après-midi, près de Verviers, des appels furent lancés par des hauts parleurs à l'adresse des gendarmes de Verviers et de Spa qui reçurent la mission de se rendre immédiatement à la frontière, à la Balamine, où environ six cents communistes allemands tentaient de pénétrer en Belgique pour manifester, après avoir été contraints de quitter précédemment Aix-la-Chapelle.

Les manifestants ont été refoulés au-delà de la frontière.

— M. Joseph Raybaud avait été élu maire de Levens, en mai dernier. Mais comme le candidat n'avait pas 25 ans révolus, l'élection fut cassée par le Conseil de préfecture. M. Raybaud a été réélu dimanche. Il est le plus jeune maire de France.

Dernières Nouvelles Régionales

UN HOMME EST BLESSÉ PAR LE TRAMWAY MONGY A MOUVAUX

Dans la nuit de lundi à mardi, le Mongy quittant Tourcoing à 23 h. 40, arrivait près de l'octroi de Tourcoing, sur le territoire de Mouvaux, sur le grand boulevard Lille-Tourcoing, quand le wattman aperçut un homme allongé en bordure de la voie.

Il freina pour l'éviter, mais la voiture le blessa à la tête et aux mains.

M. le docteur Ducoulombier, de Mouvaux, lui donna des soins et le fit admettre à l'hôpital de Tourcoing.

Le blessé est un nommé Arsène Wattel, demeurant 7, rue Corneille à Lille.

On ignore pour quelle raison il se trouvait couché à l'endroit où il fut blessé.

L'élection au Conseil d'arrondissement à Cysoing

M. Victor Desprez-Potié, agriculteur, maire de Cappelle, sera candidat de Concentration républicaine à l'élection qui est fixée au 1er septembre, dans le canton de Cysoing, pour le siège de conseiller d'arrondissement.

UNE MÈRE SE NOIE AVEC SES TROIS ENFANTS, A BOBECQ

Dans la matinée de dimanche, Mme Hermary-Guffroy, habitant Bobecq, a été trouvée noyée avec ses trois enfants âgés de 8 ans, 5 ans et 7 mois, dans une rivière passant près de chez elle. La malheureuse a agi sous l'empire de la neurasthénie.

Le crime de la rue d'Aumont, à Boulogne

On se rappelle qu'il y a huit jours, Jean Fourrier, âgé de 16 ans et demi, qui assassina Mme Sainte-Maresville, de Boulogne, avait comparu devant le tribunal correctionnel pour y répondre du vol d'un billet de 1.000 francs commis au préjudice de M. Cuvelier, entrepreneur. La suite des débats a eu lieu hier. Le tribunal rendra son jugement à huitaine.

Des pickpockets dans les trains

Des pickpokets fort experts opèrent actuellement dans les trains circulant sur le réseau du Nord, notamment dans les express Boulogne-Paris. Il y a huit jours, dans le même train, un avocat du barreau de Boulogne a été volé d'une somme de 8.000 francs.

Renseignements commerciaux

COTONS

LIVERPOOL, 29 juillet.

Ventes, 2.000; importations, 3.358; Américain, baisse 2; Brésilien, baisse 2; Egyptien, baisse